

Le Flûteau nageant

- *Luronium natans* -



Espèce végétale
Code Natura 2000 :
UE 1831



Le flûteau nageant est une plante de la famille des alismatacées (*Alismataceae*)

On la retrouve principalement en eaux stagnantes mais elle peut également être observée dans des eaux courantes ou en milieu terrestre émergé.

IDENTIFICATION

Le flûteau nageant est une plante vivace, herbacée, glabre, dont la morphologie varie en fonction de sa situation écologique (milieu aquatique à amphibie ou milieu terrestre émergé). La forme la plus typique (rencontrée en eaux stagnantes) présente un dimorphisme foliaire - on retrouve alors deux types de feuilles sur la même plante : les feuilles basales sont submergées, sans pétiole, longues et étroites tandis que les feuilles flottantes présentent un pétiole fin d'une longueur variant en fonction du niveau d'eau. Elles sont généralement de forme obovale, elliptique ou lancéolée avec trois fortes nervures parallèles. Les fleurs, solitaires, flottent à la surface de l'eau. Elles sont de taille variable avec trois pétales blancs à base jaune, arrondis et dépassant longuement les trois sépales.



Fleur

BIOLOGIE - ECOLOGIE

Caractères biologiques

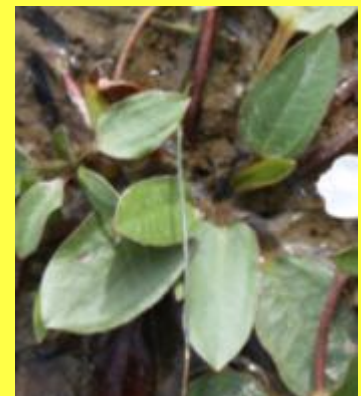
Le flûteau nageant subsiste sous l'eau durant l'hiver. Les feuilles flottantes ne sont plus visibles à ce moment. La colonisation de l'espace par cette plante se fait par l'enracinement de sa tige au niveau des nœuds, ainsi que par la formation de stolons qui produisent à intervalles réguliers des touffes de feuilles.

Biologie de la reproduction

La floraison a lieu de mai à septembre (voire octobre). Elle est extrêmement variable selon les conditions écologiques et la localisation de la plante. La pollinisation semble être assurée par les insectes. La dissémination des fruits pourrait être assurée par l'eau ou les oiseaux d'eau. La multiplication végétative se fait par la formation de propagules (parties de plantes viables, détachées de la plante mère par fragmentation du stolon).

Ecologie

Le flûteau nageant est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau ou une exondation temporaire. En termes de qualité de l'eau, l'espèce se rencontre dans des eaux oligotrophes à méso-eutrophe, aussi bien en milieu acide que calcaire (mais pas dans les extrêmes). Elle semble préférer un bon ensoleillement et une eau claire et se développe sur des substrats de nature variée (fonds sablonneux, vaseux, etc.).



Feuilles

HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Les eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (3110), les eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes (3130), les lacs eutrophes (3150) ou les rivières des étages planitiaires à montagnards (3260) sont susceptibles d'être concernés par cette espèce.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Les difficultés d'identification des individus à l'état végétatif, la discrétion des pieds réduits à une rosette immergée laissent supposer que des erreurs ou omissions sont possibles. Le flûteau nageant est une espèce endémique européenne à caractère atlantique (on ne la trouve qu'à cet endroit) dont l'aire couvre les pays de l'Europe tempérée occidentale et centrale (Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas, etc.). Au nord, il atteint le sud-est de la Scandinavie et au sud, il est absent de toute la région méditerranéenne.

En France, les populations se situent principalement en plaine ou à faible altitude. L'espèce est présente de manière éparse dans une quarantaine de départements et absente de la zone méditerranéenne.

CONSERVATION

Etat des populations et Menaces

Il est difficile d'estimer les populations. Toutefois, au niveau de l'Europe, la Grande-Bretagne et la France abritent la majorité des populations. Le flûteau nageant est toutefois considéré comme en régression généralisée dans l'ensemble de son aire de répartition. En France, il est le plus fréquent en Bretagne et dans le Centre mais est également en régression généralisée sur le territoire français. Les menaces sont mal connues et il est difficile de généraliser. Les principales menaces évoquées sont la disparition, l'altération des milieux humides. En milieu acide et oligotrophe, s'ajoutent la pisciculture intensive (modification de la qualité des eaux avec l'utilisation de désherbants et d'intrants) et les modifications des conditions physico-chimiques du milieu (acidification, eutrophisation, etc.)

Mesures de conservation

Les propositions de gestion généralement formulées sont :

- La non-utilisation de désherbants ;
- Le maintien des conditions physico-chimiques des eaux ;
- Le respect de la dynamique hydraulique naturelle et traditionnelle.

Certaines perturbations de l'habitat semblent plutôt favorables au flûteau, telles que le curage (limitation du développement d'espèces compétitrices). Enfin, le maintien de certaines pratiques agricoles (pâturage extensif par exemple), peut également s'avérer favorable.

STATUT DE L'ESPECE

Le flûteau nageant bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Habitat Faune Flore : annexes II et IV (protection stricte)
- Convention de Berne : annexe I
- Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain

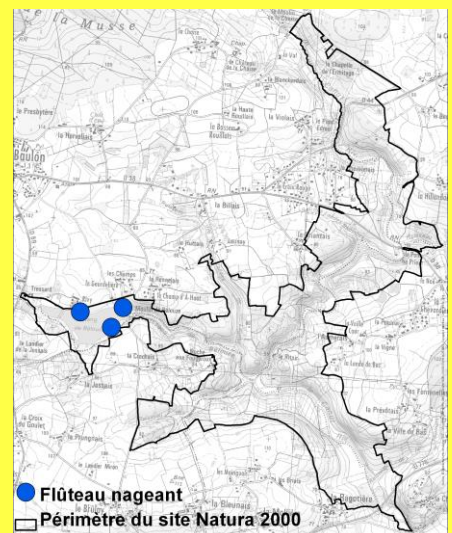


Tapis de flûteau nageant

ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

L'espèce a été observée autour de l'étang de Belouze en 2006. En 2012, elle ne semble pas avoir été observée à nouveau. Des modifications de la qualité physico-chimique des eaux de l'étang (eutrophisation occasionnant des blooms de cyanobactéries) pourraient expliquer cette disparition potentielle.

LOCALISATION SUR SITE



Sources :

- Rapport : Etude phytoécologique et cartographie de végétation et des espèces végétales remarquables, 2006, Agnès Stephan
- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 6)

Crédits photographiques : E. Nogues (fleur), L. Diard (fleurs + feuilles, tapis)